

LE PRINCE ET LE PAYSAN

Un prince allemand faisait son voyage de noces, en compagnie, bien entendu, de la princesse, sa femme.

L'heureux couple traversait, incognito, la Forêt Noire, si renommée pour la grande beauté de ses sites charmants. Ils cheminaient à petites journées, ne manquant jamais l'occasion de se reposer au moindre petit village qu'ils rencontraient sur leur parcours, pour jouir à leur aise et loin des regards incommodes, de leur nouveau bonheur et des sites pittoresques de ces différents endroits.

Assis, un jour, à l'ombre d'un arbre sur le bord du chemin, le prince, comme le plus commun des mortels en pareille circonstance, avait passé son bras autour de la taille de la princesse et l'attirant doucement à lui, murmura d'un ton passionné, en regardant le ciel :

— Je ne crois pas, ma bien-aimée Louise, qu'il y ait au monde deux êtres aussi heureux que nous.

Sa femme le remercia d'un chaud baiser et se répandit aussitôt en mille conjectures sur la possibilité de vivre à deux dans une chaumière, avec de minces appointements et être aussi heureux que si on habitait un palais magnifique, avec un revenu princier. Comme pour lui donner la réplique, un paysan des plus robustes, apparaît sur le chemin, frédonnant, tout en marchant, un air des plus joyeux.

— Demandons-lui donc, dit la princesse, à ce campagnard, s'il est réellement heureux ?

— Arrive ici, mon bon, je désirerais te demander quelque chose, dit le prince, en ajustant son binocle.

— Propel, répondit le paysan jovial.

— Es-tu réellement aussi joyeux, aussi heureux que tu en as l'air ?

— En voilà une question, par exemple !

— Je veux tout simplement savoir si l'état de votre esprit est en rapport avec votre mine satisfaite ?

— Oui, je crois que je n'ai rien à envier au bonheur des autres. Je mange et bois, selon mon besoin et j'ai un appétit aussi vorace que celui d'un facteur. Ma femme et mes enfants se portent bien. Je n'ai aucun souci du lendemain.

— Dois-je croire alors que tu n'as aucun sujet de tracasserie ?

Le paysan se gratta le front et répondit :

— Oui, il me semble, en effet, maintenant que j'y pense, que mon sort pourrait s'améliorer un tant soit peu. Je travaille dur, voyez-vous, toute la semaine, et, le dimanche, je ne me fais pas scrupule d'aller à l'auberge et d'y prendre un petit verre pour me rincer le gosier. J'y rencontre de vieilles connaissances : On prend un verre, puis deux, puis trois et sans que je m'en rende bien compte, j'ai bien une dizaine de verres dans le corps, lorsqu'arrive l'heure de m'en aller. Rentré à la maison, la bourgeoise me fait une scène à tout casser et je vous assure qu'il fait chaud chez nous quand elle s'en mêle. S'il était possible de modifier un peu son caractère sous ce rapport, je ne crois pas que je trouverais à redire.

— Tu devrais en mourir de honte, s'écria la princesse indignée ; comment, d'après ton propre témoignage, tu ne vauds guère mieux qu'un soulard ! Tu dépenses ton argent à te remplir le ventre de bière, au lieu de l'employer à habiller ta femme et tes enfants qui, avec ton mauvais exemple sous les yeux, finiront tôt ou tard par mal tourner ; et lorsque ta pauvre femme te fait des reproches bien mérités, au lieu de l'écouter et de suivre ses bons conseils, tu te permets de rire d'elle et de l'insulter. Oh ! misérable que tu es !

Le paysan heureux écouta, bouche béante et tout ahuri, cette avalanche de reproches de la princesse ; puis, revenu à lui, il se tourna du côté du prince en clignant un peu l'œil et il lui dit d'un ton goguenard :

— Mais c'est une vraie harpie que tu as là, absolument comme la mienne ! Je te plains, pauvre homme. Et il s'en alla en riant aux éclats.

La vérité est souvent dite en riant, mais nous préférons, même dans ce cas, qu'elle s'adresse à notre voisin.

Loterie Nationale de Colonisation

Fondé en Juin 1884, par M. le curé A. Labille, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36. Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la Province de Québec.

Classe D.

LE QUARANTE-TROISIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU

Mercredi, le 18 Février 1891

A 2 HEURES P. M.

Valeur des Lots - - - \$55,000

Gros lot : Un Immeuble de \$5,000.

NOMENCLATURE DES LOTS

		LOTS APPROXIMATIFS	
1 Immeuble de.....	\$5,000	\$5,000	
1 " " " " " "	2,000	2,000	
1 " " " " " "	1,000	1,000	100 Montres d'argent.....
4 Immeubles de.....	500	2,000	100 " " " " " "
10 " " " " " "	300	3,000	100 " " " " " "
30 Ameublements de.....	200	6,000	1000 " " " " " "
60 " " " " " "	100	6,000	1000 Services de toilette.....
200 Montres d'or.....	50	10,000	

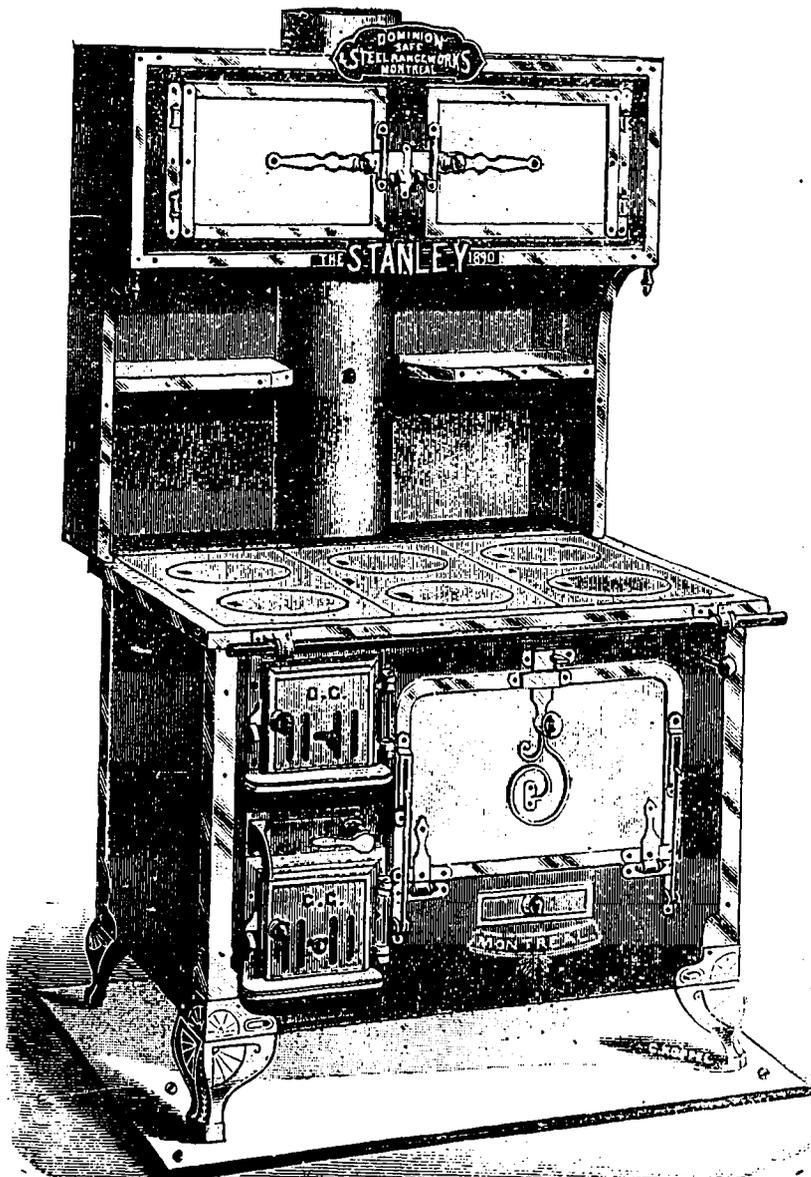
2607 lots valant - - - - 55,000.

\$1.00 LE BILLET. — II BILLETS POUR \$10.00

A. A. AUDET, Secrétaire,

Bureau : 19 Rue St-Jacques, Montreal, Canada.

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant, de lui payer en espèces, le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent. Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.



GODE. CHAPLEAU
Coffres-Forts et Poêles de Cuisine en Acier
320 RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL
Téléphone Bell 133.
Téléphone Fédéral 828.